



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 22 janvier 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	58

Date de convocation

16 janvier 2025

**Finances – Décision
modificative n°2 budget
annexe Zones d'Activités**

**N° de la délibération
2025-041**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 22 janvier 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUJILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Bruno SENECLAUZE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Xavier AUBERT, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mmes Annie GUIBERT, Isabelle GUILLIAUMET, MM. Fabrice LORiot, Pierre MAISONNAT, Mmes Christelle MARION, Agnès OREVE, MM. Charles-Henri RIMBERT, Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant que les crédits votés aux chapitres 042 et 040 sont insuffisants pour passer des écritures d'annulation du stock initial, il convient d'abonder les chapitres 042 et 040 en dépense et en recette,

Considérant l'avis du Bureau du 16 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget Zones d'Activités :

FONCTIONNEMENT					
service	chapitre	nature	libellé	DEPENSES	RECETTES
119	042	71355	Variation des stocks	-116 747,64 €	-116 747,64 €
114	042	71355	Variation des stocks	170 000,00 €	170 000,00 €
05	042	71355	Variation des stocks	-7 014,00 €	-7 014,00 €
TOTAUX				46 238,36 €	46 238,36 €
INVESTISSEMENT					
opération	chapitre	nature	libellé	DEPENSES	RECETTES
213	040	3555	Terrains aménagés	-7 014,00 €	-7 014,00 €
215	040	3555	Terrains aménagés	170 000,00 €	170 000,00 €
216	040	3555	Terrains aménagés	-116 747,64 €	-116 747,64 €
TOTAUX				46 238,36 €	46 238,36 €

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 22 janvier 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 24/01/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo